

**POL 6627 – Les régimes autoritaires**  
**Hiver 2024**  
**Horaire : Jeudi 08:30 - 11:30**

---

**Approches et objectifs :**

Si à une époque, la science politique s'intéressait principalement aux démocraties, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Au cours des dernières années, un champ actif de recherches portant sur les régimes autoritaires s'est développé. Ce cours a deux objectifs. Le premier est de familiariser les étudiant.es avec ce champ en rapide expansion. Le deuxième est d'enseigner aux étudiant.es à lire et à évaluer de manière critique des travaux scientifiques. Nous traiterons de la survie des régimes autoritaires, de leurs institutions, de la mobilisation, du contrôle de l'information, ainsi que de la répression. Nous aborderons également les enjeux méthodologiques et éthiques que soulève la recherche en contexte autoritaire.

**Pédagogie :**

Ce cours est un séminaire. L'apprentissage se fait à travers les lectures et les discussions en classe. Il est essentiel de faire les lectures avant chaque séance.

**Évaluation :**

*Compte rendu de lecture (20%) :*

Un compte rendu de lecture de quatre pages à double interligne (police de caractère 12). Ce compte rendu doit synthétiser les lectures d'une séance et les mettre en dialogue. Il s'agit d'identifier la thèse principale et les liens qui les unissent ou les distinguent. Le compte rendu de lecture doit être déposé sur Studium avant le début de la séance.

*Travail de recherche (50%) :*

Le travail de recherche peut être une étude de cas ou l'analyse d'un enjeu lié au cours. Le document ne doit pas dépasser 15 pages pour les étudiant.es à la maîtrise et 25 pages pour les doctorant.es (**police de caractère 12, double interligne, en incluant la bibliographie**). Une courte proposition de travail de recherche de deux pages à double interligne est à remettre avant la séance du 15 février. Chaque étudiant.e devra faire une présentation de 15 minutes sur son travail de recherche. Les étudiant.es au doctorat sont encouragés.es à écrire un article de type scientifique.

### *Participation (30%) :*

La note de participation reflète l'engagement des étudiant.es et la qualité de leurs interventions lors des discussions en classe. Au cours de chaque séance, un ou deux étudiant.es devront faire une présentation de 25 minutes portant sur les lectures de la semaine. Il ne s'agit pas de résumer les lectures, mais bien de les synthétiser, d'en extraire l'argument principal et de les mettre en relation. Les étudiant.es qui présentent devront préparer quatre questions qui serviront à lancer la discussion à la fin de la présentation.

### **Plan de cours :**

#### **Séance 1 (11 janvier 2024)**

##### **Présentation du plan de cours**

- Juan Linz., *Régimes totalitaires et autoritaires*, Paris, Armand Colin, 2006. Pages 157-176.

#### **Séance 2 (18 janvier 2024)**

##### **Les régimes autoritaires : conceptualisations et typologies**

- Frantz, E. (2018). *Authoritarianism: What Everyone Needs to Know*, Oxford: Oxford University Press. Chapitres 1 et 5 (pages 1-20, 64-85).
- Geddes, B., Wright, J., & Frantz, E. (2014). Autocratic Breakdown and Regime Transitions: A New Data Set. *Perspectives on Politics*, 12(02), 313–331.
- Gerschewski, Johannes. (2023). *The Two Logics of Autocratic Rule*. Cambridge University Press. Pages 1-37.
- Przeworski, A. (1991). *Democracy and the Market*. Cambridge University Press. Pages. Pages 10-34.

#### **Séance 3 (25 janvier 2024)**

##### **Naissance des régimes**

- Bermeo, N. (2016). "On Democratic Backsliding." *Journal of Democracy*, 27(1), 5-19.
- Geddes, B., Wright, J., & Frantz, E. (2018). *How Dictatorship Works*. Cambridge University Press. Pages 23-58.
- Lachapelle, J., Levitsky, S., Way, L. A., & Casey, A. E. (2020). Social Revolution and Authoritarian Durability. *World Politics*, 72(4), 557–600.
- Levitsky, S. et Ziblatt, D. (2019). *La mort des démocraties*. Calmann Levy. Introduction et chapitre 1 (pages 1-44).
- Slater, D. (2010). *Ordering Power: Contentious Politics and Authoritarian Leviathans in Southeast Asia*. Cambridge University Press. Pages 1-32.

### **Séance 4 (1 février 2024)**

#### **Acteurs et modèles**

- Gallagher, M. E., & Hanson, J. K. (2015). Power Tool or Dull Blade? Selectorate Theory for Autocracies. *Annual Review of Political Science*, 18(1), 367–385.
- Gerschewski, J. (2013). The three pillars of stability: Legitimation, repression, and co-optation in autocratic regimes. *Democratization*, 20(1), 13–38.
- Svobik, Milan W. (2012) *The Politics of Authoritarian Rule*. Cambridge, NY: Cambridge University Press. Pages: 1-45, 196-202.

### **Séance 5 (8 février 2024)**

#### **Élections et partis**

- Blaydes, L. (2010) *Elections and Distributive Politics in Mubarak's Egypt*. New York: Cambridge University Press, 2010. Pages 1-25.
- Gandhi, J. (2008). Political Institutions under Dictatorship. Cambridge University Press. Introduction. Pages xv à xiv.
- Svobik, Milan W. (2012) *The Politics of Authoritarian Rule*. Cambridge, NY: Cambridge University Press. Pages: 85-117.
- Magaloni, B. (2006). *Voting for Autocracy: Hegemonic Party Survival and its Demise in Mexico*. Cambridge University Press. (Pages 1-27)
- Rundlett, A., & Svobik, M. W. (2016). Deliver the Vote! Micromotives and Macrobehavior in Electoral Fraud. *American Political Science Review*, 110(1), 180–197.

### **Séance 6 (15 février 2024)**

#### **Institutions et partage du pouvoir**

- Boix, C., & Svobik, M. W. (2013). The Foundations of Limited Authoritarian Government: Institutions, Commitment, and Power-Sharing in Dictatorships. *Journal of Politics*, 75(02), 300–316.
- Gerschewski, Johannes. (2023). *The Two Logics of Autocratic Rule*. Cambridge University Press. Pages 91-110.
- Helmke, G., & Levitsky, S. (2004). Informal Institutions and Comparative Politics: A Research Agenda. *Perspectives on Politics*, 2(4), 725–740.
- Pepinsky, T. (2013). The Institutional Turn in Comparative Authoritarianism. *British Journal of Political Science*, 44(3), 631–653.
- Woldense, J., & Kroeger, A. (2023). Elite Change without Regime Change: Authoritarian Persistence in Africa and the End of the Cold War. *American Political Science Review*.

**Séance 7 (22 février 2024)****Légitimation**

- Gerschewski, J. (2023). *The Two Logics of Autocratic Rule*. Cambridge University Press. Pages 38-74.
- Guriev, S., & Treisman, D. (2019). Informational autocrats. *Journal of Economic Perspectives*, 33(4), 100-127.
- Matovski, A. (2021). *Popular Dictatorships: Crises, Mass Opinion, and the Rise of Electoral Authoritarianism*. Cambridge University Press. Pages 1-75.
- Shen-Bayh, F. (2018). Strategies of Repression: Judicial and Extrajudicial Methods of Autocratic Survival. *World Politics*, 70(3), 321–357.

**Séance 8 (29 février 2024)****Censure et propagande**

- Carter, E. B., & Carter, B. L. (2023). *Propaganda in Autocracies: Institutions, Information, and the Politics of Belief*. Cambridge University Press. Pages 3-38.
- Huang, H. (2017). Propaganda as Signaling. *Comparative Politics*, 47(4), 419–437.
- Mattingly, D. C., & Yao, E. (2022). How Soft Propaganda Persuades. *Comparative Political Studies*, 55(9), 1569–1594.
- Roberts, M. (2018). *Censored: Distraction and Diversion Inside China's Great Firewall*. Princeton University Press. Pages 1-20.
- Wedeen, L. (1999). *Ambiguities of Domination: Politics, Rhetoric, and Symbols in Contemporary Syria*, Chicago, University of Chicago Press, p. 1-31.

**Période d'activités libres : 4 au 8 mars 2024****Séance 9 (14 mars 2024)****Action collective**

- Kuran, Timur. (1991). Now Out of Never: The Element of Surprise of 1989 European Revolution. *World Politics*, 44(1), 7–48.
- Fu, D. (2017). Disguised Collective Action in China. *Comparative Political Studies*, 50(4), 527-499.
- Fu, D., & Simmons, E. S. (2021). Ethnographic Approaches to Contentious Politics: The What, How, and Why. *Comparative Political Studies*, 54(10), 1695–1721.
- Hassan, M. (2023). Coordinated Dis-Coordination. *American Political Science Review*.
- Pearlman, Wendy. (2013). Emotions and the Microfoundations of the Arab Uprisings. *Perspectives on Politics*, 11(2), 387–409.

**Séance 10 (21 mars 2024)****Répression**

- Berman, C. E. (2021). Policing the Organizational Threat in Morocco: Protest and Public Violence in Liberal Autocracies. *American Journal of Political Science*, 65(3), 733–754.
- Gerschewski, Johannes. (2023). *The Two Logics of Autocratic Rule*. Cambridge University Press. Pages 75-90.
- Greitens, Sheena Chestnut. (2016). *Dictators and Their Secret Police: Coercive Institutions and State Violence*. New York, NY: Cambridge University Press. Pages 3-72.
- Lachapelle, Jean. (2022). “Repression Reconsidered: Bystander Effects and Legitimation in Authoritarian Regimes.” *Comparative Politics*, 54(4), 695–716.
- Mattingly, D. (2019). *The Art of Political Control in China*. Cambridge University Press. Pages 1-23.

**Séance 11 (28 mars 2024)****Semaine d’écriture****Séance 12 (4 avril 2024)****Présentations en classe****Séance 13 (11 avril 2024)****Enjeux méthodologiques et éthiques**

- Ahram, A. I., & Goode, J. P. (2016). Researching Authoritarianism in the Discipline of Democracy. *Social Science Quarterly*, 97(4), 834–849.
- Greitens, S. C., & Truex, R. (2020). Repressive Experiences among China Scholars: New Evidence from Survey Data. *The China Quarterly*, 242, 349–375.
- Glasius, M., de Lange, M., Bartman, J., Dalmasso, E., Lv, A., Del Sordi, A., Michaelsen, M., & Ruijgrok, K. (2018). *Research, Ethics and Risk in the Authoritarian Field*. Springer International Publishing. Pages 77-94.
- Pearlman, Wendy. (2022). Emotional Sensibility: Exploring the Methodological and Ethical Implications of Research Participants’ Emotions. *American Political Science Review*.

## Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 8 janvier et se termine le 30 avril 2024 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

### Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

### Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

### Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

### Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

### **Le harcèlement, y compris à caractère sexuel**

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

### **Besoin d'écoute? Situation de détresse?**

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3<sup>e</sup> étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.